

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 48 (1975)

Heft: 4

Artikel: Pour le quatrième âge : les maisons familiales de retraite

Autor: Hermenjat, Renée

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127751>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour le quatrième âge : les maisons familiales de retraite

35

Les personnes de plus de 65 ans représentent actuellement 14 % de la population. Cette proportion augmente d'année en année. Le nombre des femmes est très supérieur à celui des hommes, surtout pour les classes d'âge de 80 ans et plus.

«L'équipement médical s'est développé. Il a été ouvert ou projeté ces dernières années un certain nombre d'établissements gériatriques (hôpitaux gériatriques, hôpitaux de jour, centres de consultation médico-sociaux ou géro-psycho-geriatriques, etc.). Mais on manque spécialement de homes pour malades chroniques âgés, qui fournissent le gros de cette catégorie.» Pro Senectute Zurich, 1973.

structures et des engins sortis sans doute de cerveaux socio-pédagogiques. Les enfants les boudent. Ils préfèrent, à la limite de la ville-prison, le terrain encore vague et ses boîtes de conserves vides.

L'ennui, ce monstre délicat des grands ensembles

Au surplus, quand on voit nos villes ordinaires, modelées par les siècles et la patience des hommes, devenir des autodromes pollués, des carrefours de chausse-trapes pour piétons, des champs clos livrés à l'agression publicitaire et à la cupidité des spéculateurs, des lieux qui furent de rencontre et qui ne sont plus que de télescopage, des Goulags engendriers de névroses, on ne s'étonnera pas que les villes nouvelles, nullement assurées contre ces maux, se vendent mal, surtout quand à ces maux s'ajoute l'ennui, ce monstre délicat des grands ensembles.

Ce n'est pas un paradoxe qu'au moment où se manifeste le besoin de bâtir des villes nouvelles pour décharger les anciennes, la notion même de ville entre en crise. C'est une logique, car ceci provoque cela. Ecoutez les Parisiens parler de Paris. Deux sur trois le maudissent, et si la proportion est plus forte ici, elle n'est pas négligeable ailleurs.

Les villes, autrefois, étaient des lieux de paix et d'harmonie, opposés à l'insécurité et à l'arriération des campagnes. L'urbanité était ce beau mot inventé pour qualifier les relations humaines qui s'y nouaient. A présent, c'est l'espace de la froideur, de la hargne, de l'égoïsme, de l'indifférence, de la compétition. On n'y aime plus son prochain: il n'y a plus de prochain.

Sur les murs d'une station de métro, j'ai lu hier ce graffiti tracé d'une main anonyme: «Quand je regarde tous ces gens qui ne se regardent pas, j'ai peur que nous ne devenions tous aveugles».

L.-A. Zbinden,
«Tribune de Genève»
12 mars 1975

C'est pour répondre à ce besoin de maisons pour personnes âgées, tendant à devenir des malades chroniques, qu'une solution originale a été cherchée: la création, en 1967, de la première société coopérative d'habitation pour personnes âgées, dite des «Maisons familiales de retraite», dont les pensionnaires sont actionnaires.

Recréer un climat familial

De tous côtés, on redécouvre le rôle irremplaçable de la famille pour l'épanouissement de l'individu, qu'il soit bébé, enfant, adolescent, adulte ou vieillard.

Or, les conditions de la vie d'aujourd'hui font que le vieillard ne peut plus vivre dans sa famille; dans la plupart des cas, son conjoint est décédé, ses enfants sont trop étroitement logés (ou eux-mêmes accablés de problèmes familiaux) et ne peuvent ou ne veulent se charger de lui. Les femmes célibataires âgées, très nombreuses, n'ont pas du tout la possibilité de finir leurs jours en famille.

La maison familiale de retraite est une bonne solution. Elle accueille une vingtaine de personnes âgées, valides à leur arrivée. Une division médico-sociale est prévue pour celles que, peu à peu, l'âge prive de leurs moyens d'autonomie physique. La première maison familiale de retraite, La Châtelaine, est située à Moudon. La Société coopérative des MFR a d'autres projets. D'autres réalisations récentes, inspirées par le même idéal, existent déjà. Citons la belle maison de Mies «La Clairière». Davantage d'intimité a paru encore possible.

Une solution humaine

Ne nous leurrions pas. Le grand âge comporte bien des désagréments. Les personnes qui entrent à La Châtelaine, à Moudon, sont valides, ou à peu près, mais ne peuvent plus s'assumer dans la vie de tous les jours. La moyenne d'âge à l'entrée est de 75 ans, celle des pensionnaires est de 85 ans.

La direction de la maison, un couple dans la quarantaine, met tout en œuvre pour que les pensionnaires se sentent en sécurité dans la maison, et pour leur éviter ce que les vieillards redoutent le plus: la perspective d'un possible déménagement.

Lorsque les handicaps physiques s'installent, les pensionnaires (certains même sont devenus grabataires) peuvent rester à la maison, dans leur chambre habituelle, et recevoir les soins médicaux que nécessite leur état. Sont soignés à l'hôpital les cas graves et urgents. Les hospitalisés réintègrent La Châtelaine dès que leur état le permet.

La vie de tous les jours

Les journées sont bien remplies. La maison s'éveille vers 8 heures: toilette, soins, petit déjeuner servi à la salle à manger pour les pensionnaires «en forme»,

dans les chambres pour les autres. Ensuite, chacun s'occupe à son idée: lecture, tricot, promenades autour de la maison quand le temps le permet, babillages, rêveries. A midi, repas en commun. La qualité de la cuisine est très importante. Généralement, les pensionnaires ont un solide appétit et se réjouissent de passer à table. La direction veille à ce que les menus soient équilibrés, abondants et savoureux. L'après-midi, une petite sieste, puis le thé. Des divertissements sont régulièrement proposés aux pensionnaires: gymnastique appropriée, danse rythmique, visites, musique. La télévision en couleur est à disposition au salon. Ce salon mérite une description: une cheminée romantique, fauteuils profonds, murs tendus de couleurs gaies, tapis de sol aux chaudes couleurs. C'est cette apparence de luxe qui a fait dénommer la maison «La Châtelaine».

36

Une intéressante tentative d'animation...

... a été tentée à Mies et le sera en mai à Moudon. Pour commencer par le début, disons que l'animateur est un musico-thérapeute, un Vaudois, qui a réussi à créer un petit orchestre de personnes très âgées pensionnaires à la Fondation Claude-Pompidou, à Belfort. A Belfort, donc, 12 femmes et 4 hommes, entre 76 et 93 ans, forment un orchestre qui se produit en public avec succès. Grâce à une méthode originale, des personnes qui n'avaient jamais su une note de leur vie ont pu, vers 80 ans, jouer d'un instrument conçu spécialement, et constituer un orchestre digne de ce nom. Encouragé par cette réussite, M. Gorgerat, de Romanel, renouvelle à Mies l'expérience de Belfort. Prise d'émulation, La Châtelaine saisira l'archet en mai prochain.

J'ai assisté à une répétition à Mies. Prodigieux. Les visages s'éclaircissent. Le vieil ébéniste aux cymbales, une toute petite personne aux cheveux blancs (lavandière pendant soixante-cinq ans) au «violon», de même que cette handicapée dans son fauteuil roulant, tous tendus pour faire vibrer leur instrument, faire «chanter» les cordes et obtenir une véritable harmonie. Et les fous rires lors d'un malheureux «couac». On se croirait à l'école.

On ne chante cependant pas du soir au matin dans une maison de retraite. Elles savent bien, ces vieilles dames, qu'elles ne verront pas grandir leurs arrière-petits-enfants. Elles se font du souci pour eux: «Quelle époque! De notre temps, c'était moins compliqué!» Certaines rêvent interminablement dans leur fauteuil. Difficile de les intéresser à une activité de loisir. D'un air pénétré elles disent: «Si vous saviez quel beau film j'ai dans la tête! Pensez donc, toute une vie de souvenirs.»

Et puis il y a celles qui ont perdu conscience des réalités. Elles sont, comme on dit, perdues dans le temps et l'espace. La chronologie de la mémoire s'est envolée. Elles vivent dans le passé, le plus lointain, celui de leur enfance. Il faut les surveiller un peu, comme des petites filles, les mettre au lit, puis les embrasser, leur donner un bonbon, beaucoup leur sourire. Elles ont besoin de ces gestes maternels, naturels à la directrice.

La rentabilité d'une MFR

Il faut bien en parler. L'idéal ne fait pas tout. Le prix de revient d'une journée dans une MFR est bien modique à côté de celui d'un établissement hospitalier, mais il dépasse le montant d'une rente AVS. Saluons ici la politique du Service cantonal vaudois de prévoyance qui examine objectivement tous les cas qui lui sont soumis, calcule exactement les moyens de chacun et dissipe l'insécurité de ceux qui, à la fin d'une vie de travail pour autrui, ont bien mérité la paix de leurs vieux jours.

H. S. M. Renée Hermenjat

«Droit au Logement»: le journal de la Fédération romande des locataires

Nous avons reçu le premier numéro du nouveau journal de la Fédération romande des locataires, dont le titre est: «Droit au Logement». Au sommaire de ce numéro 1, paru en février, on trouve des conseils pratiques concernant les résiliations avant l'échéance des baux, des informations en matière de législation, en matière de hausse du taux hypothécaire, le problème des démolitions d'immeubles, etc. Nous transcrivons ici l'éditorial de ce nouveau journal.

Se forger un nouvel outil

Le 14 décembre dernier, la cinquantaine de délégués à l'assemblée générale de la Fédération romande des locataires (FRL), donnait son accord unanime au lancement d'un journal romand des locataires.

«Droit au Logement» était créé.

Mais auparavant, plusieurs mois de travail effectif furent nécessaires, après une longue période de gestation, pour permettre aujourd'hui que vous, amis lecteurs, vous l'ayez dans les mains.

Au départ de ce projet, des militants des groupes de quartiers genevois qui voulaient se donner un moyen d'information où ils pourraient enfin dire ce qu'ils ont à dire, puisque le 4^e pouvoir — la presse — est largement soumis aux intérêts des milieux immobiliers.

L'écho nous est venu de la terre vaudoise: l'AVLOCA, avec ses 12 000 adhérents, se joignait à l'aventure, suivie de Fribourg, du Jura et du Valais. A partir de là, une idée locale, bien confuse, tâtonnante, prenait une dimension nouvelle, plus vaste, plus à même de resserrer les liens entre les locataires romands.

Car, en fin de compte, c'est bien de cela qu'il s'agit. Les locataires romands ont en commun quelque chose de plus fort que les idées, les aspirations, les goûts, ou les couleurs. Ce qu'ils ont en commun, c'est justement le fait d'être tous, dans les faits et en droit, des locataires, c'est-à-dire de vivre la situation de devoir payer pour obtenir un droit légitime, celui de l'habitat, et même plus de devoir accepter le prix que les régisseurs et propriétaires leur imposent.

Face à cette situation de monopole, les locataires ont, très vite, ressenti le besoin de s'organiser pour exister. Et ce fut la création de la FRL. Il nous manquait un porte-parole afin que ce que nous avions à dire, à dénoncer et à proposer ne soit pas systématiquement tronqué ou jeté au panier.

«Droit au Logement» doit être cet outil de travail nouveau qui nous permettra de prendre la parole de façon haute et claire, de Fribourg à Genève, de Delémont à Sion, de Lausanne à Neuchâtel.

Mais «Droit au Logement», c'est aussi et surtout un moyen concret de nous connaître, de nous reconnaître et ainsi de sentir notre unité et notre force.